

SUD CGT CFDT

de SME et de ROXEL

Tous ensemble à la manif



Le Mardi 23 Mars

Ce n'est pas aux salariés et aux retraités à payer la crise !

Les organisations syndicales SUD, CGT, CFDT de SME et de ROXEL appellent à faire grève pour l'ensemble de la journée (8 heures) du 23 Mars avec un minimum de 2 heures pour la manif. Pour le quart de nuit la grève se fait dans la nuit du Lundi 22 Mars.

- ☛ Pour l'augmentation des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat, moyens pour financer les retraites et résoudre la crise.
 - ☛ Pour le maintien des emplois et l'embauche des personnel précaires pour payer les retraites.
 - ☛ Pour la défense de nos retraites et l'augmentation des pensions (maintien de la retraite à 60 ans, contre l'allongement de la durée de cotisations pour la retraite à taux plein (41, 42, 45 ans...)).
-

Pour la manif (des Allées Tourny à la Place de la Victoire)

Rassemblement entrée principale pour le départ des Bus de la SNPE 10h15

Horaires de débrayage

- *Quart du matin : 2h de grève en fin de quart,*
- *Quart de nuit : 2h de grève en fin du quart (nuit du lundi 22 Mars)*
- *Quart après midi : 2h mini de grève en début de quart*
- *JC, JN, St Hélène : 2h mini de grève (à partir de 10h15)*



Communiqué Commun **CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA** **du 15 Février 2010**

Lors du sommet social qui s'est tenu le 15 février, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'État à l'emploi.

Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics.

La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public. Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation inter-professionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous. Elles décident ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars.

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

Pour ancrer la mobilisation dans les entreprises et les secteurs publics, les Unions Départementales CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU ont décidé d'un appel à la grève le 23 mars.

Afin de gagner sur les revendications, elles s'engagent à construire avec les salariés, des suites à cette journée.

Mardi 23 mars 2010

Rassemblement à 10h30

Allées de Tourny à Bordeaux

Départ de la manifestation à 11h00

Fin de manifestation à la place de la Victoire avec restauration assurée.